



## Atelier de formation

**Planifier la prévention de la corruption et  
la promotion de l'intégrité, la  
transparence et l'inclusion dans le  
secteur public**



# **Bonne Gouvernance et Anti- corruption en Tunisie**



## Le Projet Bonne Gouvernance et Anti-corruption en Tunisie

Avec le soutien financier du *Foreign and Commonwealth Office* du Royaume-Uni, l'OCDE met en place ce projet en coordination avec le gouvernement tunisien. Ce projet vise à contribuer à la stabilité, la prospérité et la confiance des citoyens en Tunisie. Il accompagne le Gouvernement de la Tunisie dans l'acquittement de ses engagements pour une bonne gouvernance pris lors de la Conférence Anti-Corruption de Londres et l'accord de Carthage ainsi que dans la mise en application de la stratégie nationale anti-corruption 2016-2020.

En s'appuyant sur les travaux accomplis par l'OCDE dans le cadre du Programme MENA-OCDE et des Recommandations de l'OCDE sur l'Intégrité Publique, le Gouvernement Ouvert et les Marchés Publics, ce projet a trois domaines cibles. Il vise à créer de la réactivité via de meilleurs services publics locaux pour les citoyens et un soutien aux citoyens dans leur rôle de contrôle de la prestation des services publics, des connections au travers d'une meilleure coordination de gouvernance et un meilleur audit et contrôle public, et enfin de la prospérité via de meilleurs services publics pour un environnement plus favorable aux affaires et plus de transparence au sein des marchés publics.

### Contexte

Les cellules de gouvernance ont été créées par le décret gouvernemental (n°1158 datant du 12 Août 2016) fixant les modalités de fonctionnement des cellules de bonne gouvernance dans toutes les structures publiques. Ces cellules sont présentes dans l'ensemble des institutions appartenant à l'administration publique au niveau central comme local. Ainsi, elles existent aussi bien au sein des ministères que des collectivités territoriales ou encore des entreprises publiques.

Elles ont notamment pour mission de veiller à la bonne application des principes de la gouvernance et de la prévention de la corruption au sein de la structure dont elle relève, de veiller au respect des codes de conduite et de déontologie, ou encore de faire le suivi des dossiers de corruption.

Cependant, le niveau d'engagement de ces cellules varie considérablement. L'incertitude quant à leur positionnement, tant à l'égard des cadres supérieurs des institutions auxquelles elles appartiennent qu'à celui de leurs collègues, représente un obstacle majeur à leur bon fonctionnement. Il existe également une certaine mécompréhension de la différence du rôle et de la fonction des cellules avec ceux des autres acteurs de la bonne gouvernance et de l'intégrité, tels que les auditeurs et les inspecteurs. Néanmoins, les cellules de gouvernance demeurent un outil efficace dans l'intégration transversale des principes de bonne gouvernance et des efforts anti-corruption.

### Objectif

L'objectif de cette formation est de familiariser les chefs de cellules de gouvernance au processus de planification de leur plan de prévention de la corruption et de promotion de la transparence, de l'intégrité et de l'inclusion au sein de leur institution à travers un modèle de plan d'activité et des exercices pratiques.

# Jour 1

<b>09:30 –10:00</b>	<b>Ouverture</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>M. Slim Ben Jrad</b>, Directeur des Services de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement</li><li>● <b>M. Alberto Costa</b>, Coordinateur de projet, OCDE</li></ul>
<b>10:00 – 11:30</b>	<b>Session 1 : Introduction de l’atelier</b>
	<p><i>Cette session vise à introduire le programme de la formation, à connaître les expériences en planification des participants et leurs attentes.</i></p> <p><i>Durant cette session, les intervenants donneront aussi des premières orientations à l’égard du rôle de la Cellule de Gouvernance et des autres services/départements dans l’élaboration du Programme de prévention de la corruption et de promotion de l’intégrité, de la transparence et de l’inclusivité. Enfin, les formateurs introduiront brièvement les outils pratiques en cours de développement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Programme et approche de l’atelier</li><li>▶ Introductions personnelles (nom, expérience dans la planification et attentes)</li><li>● <b>Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag</b>, Formateur et expert international</li><li>● <b>Intervenant : M. Alberto Costa</b>, Coordinateur de projet, OCDE</li></ul>
<b>11:30 – 13:00</b>	<b>Session 2 : Analyse du contexte externe et interne</b>
	<p><i>L’analyse du contexte interne et externe représente la première phase du processus de planification. Cette session se concentrera sur l’objectif et les méthodologies d’analyse du contexte interne et externe. La présentation sera complétée par des exercices pratiques concernant l’application des méthodologies.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Introduction de l’analyse de contexte interne et externe</li><li>▶ Exercices d’application de l’analyse du contexte interne et externe (parties prenantes) en groupe en matière de commande publique ou de prestation de services publics (ex : octroi des licences ou permis)</li><li>● <b>Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag</b>, Formateur et expert international</li></ul>
<b>13:00- 14:00</b>	<b>Déjeuner</b>

14:00 – 16:00	Session 3 : La cartographie et l'évaluation des risques
	<p><i>L'identification des risques de corruption ou de violations des règles et principes d'intégrité, transparence et participation est une phase clé du processus de planification. Les risques identifiés doivent aussi être évalués en termes de probabilité et impact afin d'identifier les mesures prioritaires à prendre.</i></p> <p><i>Cette session apportera l'expérience d'une cellule de gouvernance en matière de cartographie et évaluation des risques de corruption et présentera les méthodes d'identification, d'analyse et de mise en œuvre de la cartographie des risques.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Introduction sur les outils méthodologiques disponibles</li><li>● Exercices sur l'identification et la classification des risques ainsi que sur les mesures pour prévenir contre ces risques</li><li>● <b>Modérateur et intervenant:</b> M. Servaas Feiertag, Formateur et expert international</li><li>● <b>Intervenant :</b> Mme Hajer Louhichi, Cellule de Gouvernance de la TRAPSA</li></ul>

## Jour 2

<b>09:30 –10:00</b>	<b>Reprise de l’atelier</b>
	Récapitulatif de la première journée <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Modérateur : M. Servaas Feiertag</b>, Formateur et expert international</li></ul>
<b>10:00– 11:30</b>	<b>Session 1 : De l’analyse des risques à la construction de la logique d’intervention (objectifs, résultats et mesures concrètes)</b>
	<p><i>Cette session vise à donner des définitions d’objectif, résultat et activité et de clarifier comment ils sont liés entre eux et avec les risques identifiés. Il y aura aussi l’opportunité de travailler sur la construction de la logique d’intervention sur certains sujets présélectionnés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Introduction sur les objectifs, les résultats et les mesures de prévention de la corruption et de promotion de l’intégrité, de la transparence et de l’inclusion</li><li>▶ Exercices sur la logique d’intervention</li><li>● <b>Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag</b>, Formateur et expert international</li></ul>
<b>11:30 – 12:30</b>	<b>Session 2 : La définition d’indicateurs de réalisation et de résultat pour préparer au mieux le suivi de la mise en œuvre du Programme</b>
	<p><i>Les indicateurs, qui seront à la base du système de suivi du plan de prévention de la corruption et de promotion de la transparence, de l’intégrité et de l’inclusion, sont à développer pendant la phase de planification.</i></p> <p><i>Durant cette session, les intervenants donneront des premières orientations à l’égard du rôle de la Cellule de Gouvernance et des autres services/départements dans le processus de suivi. Les intervenants présenteront les différences entre indicateurs de réalisation et indicateurs de résultat et introduiront brièvement les outils pratiques disponibles.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Introduction au processus de suivi, aux indicateurs de réalisation et de résultat et aux outils méthodologiques disponibles</li><li>● <b>Modérateur: M. Servaas Feiertag</b>, Formateur et expert international</li><li>● <b>Intervenant : M. Alberto Costa</b>, Coordinateur de projet, OCDE</li></ul>
<b>13:00- 14:00</b>	<b>Déjeuner</b>

14:00 -15:00	<b>Session 3 : La définition d'indicateurs de réalisation et de résultat pour préparer au mieux le suivi de la mise en œuvre du Programme (continuation)</b>
	<p><i>Cette session est la continuation de la session précédente. Durant cette session, l'expérience des pays de l'OCDE en matière d'indicateurs sera présentée et les participants travailleront de manière concrète sur la construction d'indicateurs relatifs à des objectifs et résultats présélectionnés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présentation de l'expérience des pays de l'OCDE</li> <li>▶ Exercices sur la définition d'indicateurs de réalisation et de résultat</li> <li>▶ <b>Modérateur et intervenant : M. Servaas Feiertag</b>, Formateur et expert international</li> <li>▶ <b>Intervenant : M. Guillaume Biganzoli</b>, Analyste de Politiques, OCDE</li> </ul>
15:30-16.15	<b>Session 3 : Estimation des ressources</b>
	<p><i>Cette session vise à donner une brève introduction sur l'outil d'estimation des ressources nécessaires et à expérimenter son utilisation.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Introduction de l'outil pour l'estimation des ressources</li> <li>● <b>Modérateur et intervenant: M. Servaas Feiertag</b>, Formateur et expert international</li> <li>● <b>Intervenant : M. Alberto Costa</b>, Coordinateur de projet, OCDE</li> </ul>
16:15 – 17:00	<b>Discussion finale et évaluation et clôture de l'atelier</b>

## L'OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est un organisme international qui a pour but de promouvoir des politiques visant à améliorer le bien-être économique et social des personnes partout dans le monde. Il est composé de 36 pays membres, d'un secrétariat basé à Paris et d'un comité formé d'experts issus du gouvernement et autres, spécialisés dans chaque domaine d'intervention de l'organisation. L'OCDE offre un forum dans lequel les gouvernements peuvent travailler de pair afin de partager leurs expériences et rechercher des solutions aux problèmes communs auxquels ils font face. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements pour comprendre les facteurs à l'origine des changements économiques, sociaux et environnementaux. Nous mesurons la productivité et les flux mondiaux de commerce et d'investissement.

### Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance

Le programme MENA-OCDE pour la gouvernance est un partenariat stratégique entre les pays de la région MENA et de l'OCDE pour partager des connaissances et de l'expertise, en vue de diffuser les normes et les principes de bonne gouvernance qui soutiennent le processus de réforme en cours dans la région MENA. Le programme renforce la collaboration avec les initiatives multilatérales les plus pertinentes actuellement en cours dans la région. Plus particulièrement, le programme soutient la mise en œuvre du partenariat de Deauville du G7 et aide les gouvernements à répondre aux critères d'admissibilité pour devenir membre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. Grâce à ces initiatives, le Programme agit comme un des principaux défenseurs de la gestion des réformes de la gouvernance publique en cours dans la région MENA. Le programme fournit une structure durable pour le dialogue de la politique régionale ainsi que pour des projets pays spécifiques. Les projets reflètent l'engagement des gouvernements de la région MENA à mettre en œuvre des réformes de leur secteur public afin de libérer leur potentiel de développement social et économique dans le contexte des attentes grandissantes des citoyens en matière de services publics de qualité, d'inclusion dans l'élaboration des politiques publiques et de transparence.

### Le Conflict, Stability and Security Fund du Ministère des Affaires Étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni apporte une aide de développement à la Tunisie au travers du Conflict, Stability and Security Fund. Ce fonds est géré par l'Ambassade britannique à Tunis.



# CONTACT

**Guillaume BIGANZOLI** | [guillaume.BIGANZOLI@oecd.org](mailto:guillaume.BIGANZOLI@oecd.org)  
**Alberto COSTA** | [alberto.COSTA@oecd.org](mailto:alberto.COSTA@oecd.org)

Suivez-nous sur Twitter 

**@OECDgov**

**#MENAOCED #Hawkama4Tunisia**